

Le 06 octobre 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le jeudi 06 octobre 2016, de 16 h 00 à 16h30 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Christian Lévesque, maire-suppléant, à laquelle assistaient :

Mme Annick Mercier, conseillère
Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère
M. Patrick Dionne, conseiller (absent)
M. Réal Lévesque, conseiller
M. Denis Moreau, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum

Le quorum étant respecté, M. le maire-suppléant déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

208-2016

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Soumissions asphaltage route de l'Église et cour du Complexe municipal
4. Période de questions
5. Clôture et levée de la séance

3. Soumissions asphaltage route de l'Église et cour du Complexe municipal

CONSIDÉRANT

que des soumissions ont été demandées auprès de deux entrepreneurs pour des travaux d'asphaltage sur la route de l'Église et la cour du Complexe municipal (côté sud du bâtiment);

CONSIDÉRANT

que le dépôt ainsi que l'ouverture des soumissions a eu lieu comme prévu et que le résultat des soumissions se lit comme suit:

Asphaltage sur la route de l'Église

Les Constructions H.D.F. inc. 13 436,50 \$ avant taxes

Construction B.M.L. , Division
De Sintra inc. 12 628,98 \$ avant taxes

Asphaltage de la cour du Complexe municipal (côté sud du bâtiment)

Les Constructions H.D.F. inc. 7 538,44 \$ avant taxes

Construction B.M.L. ,Division
De Sintra inc. 7 404,60 \$ avant taxes

EN CONSÉQUENCE,
209-2016

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que :

le contrat d'asphaltage sur la route de l'Église soit octroyé à Construction B.M.L. Division de Sintra Inc. pour un montant total de 12 628,98 \$ avant taxes. **Montant de la dépense prévu au budget d'opérations.**

Le contrat d'asphaltage de la cour du Complexe municipal (côté sud du bâtiment) soit octroyé à Construction B.M.L. Division de Sintra Inc. pour un montant de 7 404,60 \$ avant taxes.
Montant de la dépense financée par le règlement d'emprunt numéro 319.

5. Période de questions

Aucune question des contribuables présents n'entraîne une action ou l'adoption d'une résolution par le Conseil municipal.

6. Clôture et levée de la séance

210-2016

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 16 h 30.

Signature du procès-verbal

M. Christian Lévesque,
Maire-suppléant

Anne Desjardins, Directrice-générale
et secrétaire trésorière